

ABONNEMENTS.

Un mois. . . . . 4 fr.
Trois mois. . . . . 11 »
Par la poste. . . . . 13 »
En N°. . . . . 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIEGE.

ANNONCES.

20 centimes par ligne.

ON S'ABONNE

au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

CHEMIN DE FER.

Table with multiple columns showing train schedules between Liège, Brussels, and Gand, including departure and arrival times for various routes.

ALLEMAGNE. — Francfort 23 août.

On écrit de Coblenz, le 24 août: M. Alexandre Dumas est arrivé ici pour contempler nos beaux environs; il continue son voyage sur le Rhin et se rend à Francfort s. m. M. Eugène Sue doit s'y trouver également et tous deux vont s'y retirer à la campagne pour achever un ouvrage littéraire.

FRANCE. — Paris le 27 août.

On annonce que le ministre de la guerre vient d'expédier à M. le général Janin, commandant la 6e division militaire, un courrier porteur de dépêches très pressées, contenant l'ordre exprès d'organiser, sur-le-champ, deux batteries de guerre du 1er arrondissement d'artillerie en garnison à Besançon. On pense que c'est le commencement des démonstrations belliqueuses du ministère contre la Suisse.

FEUILLETON.

LES HOMMES DE BUREAU EN BELGIQUE.

Heureux les employés qui travaillent sous un chef équitable, indulgent et paternel! Ceux-là ne sentent point peser sur leur tête un joug abrutissant! Le cœur de ceux-là n'a point à essuyer le supplice d'une incessante et cruelle acupuncture! Ceux-là peuvent dormir en paix, sans craindre d'un réveil orangeux, sans appréhender qu'une mesure inique, vienne, le lendemain, les mettre sur la paille, eux, leurs femmes et leurs enfants.

et de la campagne, le dimanche suivant, à l'issue de la grande messe. Ce jour, on récitera à la messe paroissiale les oraisons ci-après indiquées. Recevez, monsieur le curé, l'assurance de mon sincère attachement. HYACINTHE, archevêque de Paris.

TRIBUNAUX.

COUR ROYALE DE PARIS. (Appels correctionnels.) Inculpation d'escroquerie contre MM. Cleemann et autres. — Arrêt de condamnation. La cour, statuant sur l'appel interjeté par M. le procureur du Roi près le tribunal de première instance de la Seine et par les parties civiles:

Dans les gouvernements à bon marché, on fait bon marché du gouvernement. Jusqu'ici, je n'ai guère établi de distinction entre les employés des ministères et ceux des gouvernements provinciaux, entre ceux qui vivent dans la capitale et ceux qui sont disséminés dans les provinces.



ployés à tourner la manivelle qui fait marcher chacune de ces roues. Le chariot glisse sans peine sur des madriers que l'on reporte en avant au fur et à mesure que la machine progresse.

Aujourd'hui, vers les 4 heures, la statue était arrivée près de la place de l'Escalier de la Bibliothèque où elle doit être élevée.

Bruxelles, le 28 août (trois heures). — La bourse est toujours au même point de nullité, et la cote de Paris apportant une baisse générale, ne pouvaient que produire le même effet ici; tout est faible. Fonds de l'état dette active 2 1/2 p. c. 55, 5 p. c. 101 5/8, 4 p. c. 91 1/2, 3 p. c. 73 5/4 A. Société Générale titres en nom fl. 828 P.; Société de Mutualité 1107 50 (116 5/4) P.; Banque de Belgique 1400 (140) A.; Canal de la Sambre à l'Oise 1125 (112 1/2) P.; Bois des Hamandes 92 1/2 (462 50) A.; Banque Foncière 1005 (100 1/2) A.; Caisse de Valenciennes 980 et P.

La dette active espagnole continue à baisser d'une manière effrayante et incompréhensible; elle est tombée aujourd'hui à 19 1/4; aucune nouvelle défavorable pour les chrétiens ne peut justifier cette baisse; nous voyons au contraire la cause de don Carlos perdre chaque jour du terrain et des partisans, et quand nous nous rappellerons que les Ardois étaient au-dessus de 18 lorsque don Carlos avec son armée était devant Madrid, nous ne pouvons nous empêcher de nous étonner de les voir aujourd'hui à 19, lorsque la cause du prétendant est en pleine défection.

Anvers, deux heures (par voie télégraphique). — Ardois 19 5/8 1/4 1/8 1/4 A 5/16 P.; Société de Commerce (Pascal) 109 109 1/2 A.

### LIÈGE, LE 29 AOUT.

#### ÉCOLE PRIMAIRE DE M. STAPPER.

DISTRIBUTION DES PRIX.

Lundi a eu lieu, dans la salle de la Société d'Émulation, la distribution des prix de l'école primaire dirigée par MM. Stapper et Jacquemin; le local était à peine suffisant pour contenir les nombreux élèves de cette excellente institution et les parents jaloux d'applaudir aux premiers succès de leurs enfants. M. le gouverneur de la province, M. Delfosse, membre de la députation du conseil provincial, M. Tilman, bourgmestre de Liège, M. Constant, échevin, MM. Hennequin et Forgeur, conseillers, et M. Demany, secrétaire de notre administration communale, présidaient à cette intéressante cérémonie; ils sont arrivés à l'heure fixée et l'assemblée leur a su gré de cette marque de politesse.

M. Stapper a ouvert la séance par un discours concis et analogue à la circonstance; il a parlé à ses élèves de leurs devoirs en général et plus particulièrement du respect dû à la vieillesse. L'instruction, leur a-t-il dit, ne tend qu'à ce but; elle serait incomplète si, en formant votre esprit, elle négligeait de nourrir votre cœur des maximes précieuses de la morale; car la morale a été de tout temps la base d'une bonne éducation.

Les prix ont été distribués ensuite et il est inutile de faire remarquer que ces prix ne sont accordés qu'en raison des progrès réels des élèves qui les obtiennent; l'écolier est jugé d'après ses progrès personnels et non d'après les succès qu'il obtient sur ses condisciples et qui peuvent n'être que le résultat de facultés heureuses et d'une aptitude particulière à l'étude.

M. Stapper, en faisant ses adieux aux élèves qui ont terminé leur instruction primaire, a annoncé qu'il continuerait, comme par le passé, à diriger son école de concert avec M. Jacquemin, qu'il s'est adjoint depuis un an, comme sous-directeur.

Six concurrents se sont présentés, pour les prix de piano, au concours du Conservatoire royal de musique de Paris. Le jury a décerné, à l'unanimité, le premier prix, à M. César Franck, notre compatriote, âgé de 15 ans. Le jury a aussi déclaré que M. Franck, possédant un talent hors ligne, et personne ne devant partager avec lui, on donnerait un second premier prix à ceux qui auraient mérité le prix ordinaire.

Ce qui a motivé l'espèce de grand prix d'honneur accordé à M. Franck, concourant pour la première fois, c'est, outre sa brillante exécution, la manière ferme et sûre avec laquelle il a déchiffré et transposé le morceau que les exécutants sont obligés de jouer à vue.

C'est la première fois que le grand prix d'honneur est accordé depuis l'institution du Conservatoire. (Communiqué.) — On dit que la cour des comptes a mis son veto sur l'ordonnance de paiement qui a été accordée à M. Sterckx une somme de 45 mille francs pour frais de route et de séjour qu'occasionne son voyage à Rome.

Le correspondant de Londres de L'AVONNÉME lui écrit en date du 24 août, que depuis que le baron de Senfft Pilsach

quelques exemplaires; si bien que je me suis donné beaucoup de peine pour déterrer ceux qui manquaient à la collection que j'offre aujourd'hui à la curiosité des amateurs.

En dépit de la possibilité du prestige dont il était entouré, les révolutions ont aussi abaissé la bureaucratie qui est le bras droit du pouvoir. Par malheur, cet abaissement a été porté, pour les bureaucrates des degrés inférieurs, jusqu'à l'humiliation. Leur condition, je l'ai déjà dit et je le répète, est devenue la dernière et la pire de toutes. Privés de toute considération, ils sont trop heureux de n'être pas aussi privés du nécessaire.

Un épicier est auprès d'un grand seigneur, et leur bottier les regarde au-dessus de l'épaule.

Il n'est pas rare de voir des jeunes gens bien nés et même des hommes d'un talent et d'un mérite reconnus que leur fatale étoile a réduits au dur métier de buralistes, entrer, aussortis du ministère, dans un misérable taudis, où ils vont diner côte-à-côte avec des postillons. Les postillons ont devant eux un facon de vin, les bêtes de somme du ministère ont devant elles un verre d'eau panée. Le postillon paie cinq francs pour son écot; l'employé ministériel promet de payer à la fin du mois soixante-quinze centimes pour le sien. Il est vrai que le postillon, après boire, rajuste sa casquette sur ses cheveux mal peignés, remonte à cheval et part au galop; tandis que le ministériel va passer un habit neuf, dans sa mansarde, pour aller ensuite en soirée chez son chef de division. Mais un habit neuf ne compense guère un mauvais diner, et, à tout prendre, le sort du postillon me paraît beaucoup préférable.

Gil Blas mourant de faim dans le somptueux hôtel du premier ministre d'Espagne, est une histoire malheureusement trop réelle pour plus d'un pauvre commis, en Belgique. Ici, les miettes du budget ne sont pas pour ceux qui ont faim; ce sont au contraire ceux qui sont déjà repus qui s'en emparent; ceux-ci ont l'habitude de se plaindre et de crier famine plus haut que les autres, et comme ils sont placés plus près du distributeur de la curée, ils l'abasourdissent et le harcèlent si bien qu'ils attrapent tout.

L'un de ces bureaucrates avides d'augmentations et de gratifications, quoiqu'il possédât une fortune considérable, n'avait pas honte de crier constamment à l'injustice, parce que, depuis deux ans, le ministre

a envoyé sa note en réponse de celle de la Belgique à lord Palmerston. S. E. a entrevenu au sujet de ce projet le noble lord conjointement avec le baron Bulow, sans toutefois en venir à un résultat. Sa note a été communiquée à la France et à la Belgique lesquels y répondront probablement. L'intention de la conférence de rédiger, après que la réponse lui sera parvenue, une sorte de déclaration ou de manifeste, pour être envoyé officiellement (LEGAL) au roi de Hollande (KONING VAN HOLLAND.)

Toutefois le moment où elle réalisera ce projet est incertain. Entretemps, on peut se réjouir, que maintenant on est parvenu au point, que l'on échange des notes, car, bien que des notes ne valent pas mieux que des protocoles, elles mènent cependant plus tôt à un résultat, que les entretiens diplomatiques, qui ont occupé déjà quatre mois.

Le Morning-Herald annonce, d'après sa correspondance de Constantinople, en date du 1<sup>er</sup> août, que le vaisseau anglais le CRUIZER, capitaine Clarke, que l'on avait dit saisi par les russes sur la côte de Circassie, était encore à Trébizonde le 24 juillet, et que cette nouvelle donnée par tous les journaux paraît inexacte.

C'est le 3<sup>e</sup> de ce mois, au village de Balsa-Liman, sur la côte européenne du Bosphore, que le traité perpétuel d'amitié, de commerce et de navigation, entre le Roi des Belges et le Sultan, a été signé par M. le baron O'Sullivan de Grass, plénipotentiaire de S. M., avec Reschid-Pacha et Noury-Effendi, plénipotentiaires de la Sublime-Porte.

M. le vicomte Amédée Vilain XIII est parti immédiatement pour Bruxelles, porteur de l'acte original; et après avoir fait quarantaine à Semlin et à Orshova, il arrivera vers la fin d'août à Vienne.

Cet heureux résultat de nos négociations a fait beaucoup de sensation à Constantinople; aucune puissance n'était encore parvenue à un semblable résultat en Turquie, dans un espace de temps aussi court. (Indépendant.)

M. le major Wasseige a été renvoyé hier, par le conseil de discipline de la garde civique, de la plainte formée contre lui, pour manque à la discipline, par M. le colonel en chef.

La malle dont nous avons annoncé la disparition dans notre n° du 18 de ce mois, sur la route de Liège à Aix-la-Chapelle, et qui contenait des valeurs en espèces et des effets d'habillements assez considérables, a été retrouvée le 25 de ce mois, près la grande route, au Bois de Breux, dans une terre ensemencée d'avoine, par l'un des ouvriers occupés à la faucher; mais cette malle avait été viduée au moyen d'une ouverture pratiquée dans le côté à l'aide d'un instrument franchant.

Au nombre des espèces qu'elle renfermait, se trouvaient cinq livres sterling en or et six louis doubles aussi en or; ce qui fait espérer que l'auteur de la soustraction ne restera point impuni, s'il se présente chez quelques banquiers ou commerçants, pour échanger ces monnaies.

Par arrêtés du 27 août, le ministre de l'intérieur et des affaires étrangères a fixé l'ouverture de la chasse, cette année.

Dans les provinces de Luxembourg et de Limbourg, au 10 septembre;

Dans la province de Namur, au 5 septembre, pour la partie située à la gauche des rivières de Sambre et Meuse, et au 12 du même mois, pour la partie située entre la Sambre et la Meuse sur la rive droite de la Meuse.

Nous avons dit, d'après une correspondance de Ruremonde, que M. R. Magnée venait d'acheter avec M. Henri de Brouckère, la filature sise sur la Roër, pour transformer cette fabrique en filature de lin. Nous sommes autorisés à déclarer qu'en ce qui concerne M. H. de Brouckère, cette nouvelle n'a aucun fondement. L'honorable représentant n'a pas la moindre connaissance de cette affaire, et y est par conséquent tout à fait étranger. (Indépendant.)

On lit dans le COURRIER DE BORDEAUX du 19 août: « Nous avons entendu les chanteurs des Pyrénées. Voici leur attitude sur la scène: « Imaginez-vous une ligne demi-circulaire partant d'un point inappréciable à l'œil nu, lequel point est un chanteur; puis la traînée humaine s'élève graduellement comme le sentier d'une colline, et arrive enfin à une hauteur de cinq pieds

et quelques pouces. Vous diriez de loin un vaste buffet d'orgues! Et en effet, c'est bien un orgue vivant!, et touché, je vous assure, par un habile instrumentiste! La clochette a tinté, les quatre tuyaux gémissent; les décors s'ébranlent, et les machinistes s'y accrochent pour empêcher que l'ouragan musical ne les emporte!

» On devine que ces chanteurs-là ont paru dans les montagnes, et que, du même pic pyrénéen, ils ont donné des sérénades internationales à l'Espagne et à la France. Nos théâtres ne sont pas accoutumés à de pareilles vibrations. Néanmoins, ces masses de voix, toutes grandioses qu'elles sont, sont harmonieuses et pures; la note est donnée avec une franchise et une vigueur merveilleuses! Il ne manque à tout cela que le plein air. Si ces jeunes gens eussent chanté sur nos promenades ou dans les Champs-Élysées, cent représentations n'eussent point épuisé la curiosité publique.

» Cette institution, car c'en est une, mérite d'être encouragée; elle finira par devenir une pépinière de chanteurs pour nos pauvres théâtres. On sera certainement surpris à Paris de la qualité des voix pyrénéennes. » Les chanteurs des Pyrénées sont attendus à Paris.

#### MODÈLE DU STYLE OFFICIEL.

Parmis les matériaux manuscrits que renferment les archives du ministère de la guerre, en France, se trouve une lettre fort curieuse. C'était le 4 avril 1795, la convention nationale venait de nommer ministre de la guerre Jean-Baptiste Noël Bouchotte, précédemment quartier-maître du régiment d'Estterhazy houzards, et alors commandant temporaire de Cambrai. Jamais on ne vit d'abus aussi multipliés et aussi scandaleux que sous le ministre Bouchotte. A toutes les séances de la convention, quelque député portait contre le ministre de la guerre l'accusation d'ineptie.

Un jour, dit la SENTINELLE DE L'ARMÉE, le comité ordonna d'envoyer de Paris, dans les départements de la droite de la Loire, qui s'était soulevée, une troupe de gendarmes nationaux, après leur avoir fourni des chevaux. Le ministre Bouchotte, homme de spécialité, et craintif par dessus tout, crut devoir s'assurer si l'intention du comité était aussi qu'on fournit des selles aux chevaux. Cette question, qui certes ne paraîtrait pas étrange de nos jours, mit fort en colère le comité, Danton, le farouche Danton, saisit une feuille de papier, et écrivit de sa propre main la lettre suivante, qu'il fit signer à deux de ses collègues chargés de la correspondance:

Les représentants du peuple, composant le comité de salut public, au ministre de la guerre et à ses adjoints.

» Liberté, Égalité, Fraternité.

» Allez vous faire f.....! Que le diable vous confonde, s'il vous faut des ordres pour donner des selles, quand il vous a été enjoint de fournir des chevaux. Faut-il aussi des ordres pour que vous donniez des brides?

» Signés DANTON, ROBERT LINDET, CAMBON fils aîné. » Ce bon M. Bouchotte supportait cette correspondance avec un stoïcisme inaltérable.

#### ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Le collège des bourgmestre et échevins informe que l'exposition publique des travaux des élèves de l'Académie des beaux-arts aura lieu pendant trois jours, de 10 heures à une heure, au local de cet établissement, à partir du 4 septembre prochain.

Liège, le 29 août 1838.

Le président, J. J. Tilman.

## ANNONCES.

### Société d'Harmonie.

DIMANCHE 2 septembre 1838, TIRAGE de la TOMBOLA, et après un beau FEU D'ARTIFICE. Le tirage n'a pu avoir lieu dimanche dernier, à cause de l'incertitude du temps.

HUITRES ANGLAISES chez ANDRIEN, rue Souv.-Pomp.

DE BONS OUVRIERS FORGERONS ET AJUSTEURS, peuvent se présenter chez CAMBRESY-BASSOMPIÈRE, Outre-Meuse. 1189.

dont il dépendait, refusait de majorer son traitement. Et c'était à un petit commis qu'il adressait de préférence ses Jérémades!... Celui-ci se permit un jour une observation:

— Quoi! monsieur, vous jouissez d'un revenu de 15,000 francs et d'un traitement de 9000, et cependant vous êtes malheureux!... Que diriez-vous donc si, comme moi, vous n'aviez que 100 francs par mois, après douze années de service?...

Le bureaucrate ne répondit pas au commis, et depuis lors il fait semblant de ne pas le reconnaître, quand il le rencontre dans la rue.

Cette anecdote serait insignifiante, si elle ne caractérisait fort bien l'égoïsme éhonté de certains hommes de bureau. Heureusement qu'ils ne sont pas tous de cette trempe! Les administrations financières sont privilégiées pour cela.

Je n'en finirais pas si je voulais passer en revue les différents types de buralistes, dussé-je me borner aux plus communs. J'aurais encore à parler, par exemple, du buraliste trembleur; qui est toujours alarmé, toujours sur le qui-vive, qui fait mystère de tout, n'ose jamais parler de politique, et s'efforce de se faire passer pour un homme d'État; du buraliste pressé, qui a sans cesse le mot urgent à la bouche, qui court plutôt qu'il ne marche, et qui n'avance pas plus vite pour cela; — du buraliste important qui se donne des airs de ministre et porte un énorme dossier sous son bras, quand il traverse le Parc ou la place Royale; — du buraliste poète qui fait fort bien des poésies en vers et n'est pas capable d'écrire une lettre d'envoi en prose; — du buraliste littérateur que les feuilletonistes à tant la ligne appellent *gâte-métier*, parce qu'il donne gratis les sottises qu'eux voudraient se faire payer fort cher... — Enfin j'aurais tant à dire que cela finirait par ennuier. Je ne pourrais d'ailleurs que répéter ce qui a déjà été dit en France avec infiniment plus d'esprit et de talent, dans les vaudevilles et dans les comédies, dans les romans et dans des ouvrages spéciaux; car les hommes de bureau ont à peu près la même physionomie dans tous les pays, et les nôtres doivent ressembler prodigieusement à ceux de la France.

Je me tais donc, de crainte que nos voisins n'accusent les Belges de plagiat, après les avoir accusés de contrefaçon.

GEORGE DUPARY.

## VENTE DE l'ancien Presbytère A SPRIMONT.

SAMEDI 15 SEPTEMBRE 1858, à 2 heures après-midi, à la maison commune de Sprimont.  
LE CONSEIL DE FABRIQUE DE L'ÉGLISE du dit lieu, dûment autorisé, fera VENDRE AUX ENCHÈRES

L'ANCIENNE MAISON PRESBYTÉRALE avec le beau JARDIN y annexé, situés à Sprimont. Aux conditions à voir en l'étude de M<sup>e</sup> DOGNÉE, notaire à Sprimont. 1199

M<sup>e</sup> DUSART, notaire à Liège, VENDRA AUX ENCHÈRES, en son étude, rue Féronstrée,

LE 31 AOUT courant, à 11 heures,  
**Une Bonne Maison,**  
SISE A LIÈGE, RUE AU POTAY, N<sup>o</sup> 292,  
Avec un four de boulanger, cour, etc. S'adresser audit notaire dépositaire des titres. 1124

1 fr. 25 c<sup>es</sup> **DICIONNAIRE** relié, 1 f. 75  
USUEL ET PORTATIF  
DE LA LANGUE FRANÇAISE,  
CONTENANT D'APRÈS L'ACADÉMIE

La définition et l'orthographe de 300.000 mots, les principes et les difficultés du langage; publié par la Société Nationale, à Paris. SE TROUVE AU BUREAU du POLITIQUE.

## LIBRAIRIE DE RIGA.

CHEFS-D'ŒUVRE CONTEMPORAINS.  
**LES HISTORIENS MODERNES**  
15 VOL. IN-8<sup>o</sup>.

Prix : 45 francs pour les souscripteurs (5 fr. le volume) et 4 fr. le volume pour les non-souscripteurs.  
Cette collection se compose des ouvrages suivants :

- L'EUROPE AU MOYEN-ÂGE, par HALLAM, 4<sup>e</sup> édition, 4 vol. in-8<sup>o</sup>.
- HISTOIRE DE CROMWELL, par M. VILLEMEN, de l'Académie française, 5<sup>e</sup> édit., 1 vol. in-8<sup>o</sup>.
- LETTRES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE, par Augustin THIERRY, de l'Institut royal de France, 8<sup>e</sup> édit., 1 vol. in-8<sup>o</sup>.
- HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE PAR LES NORMANDS, par le même, 8<sup>e</sup> édit., 5 vol. in-8<sup>o</sup>, ornés de 4 belles cartes.
- CORRESPONDANCE D'ORIENT, 1850-1851, par M. MICHAUD, de l'Académie française, et M. POUJOLAT, 4<sup>e</sup> édit., 5 vol. in-8<sup>o</sup>.
- HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, depuis 1789 jusqu'en 1814, par M. F. A. MIGNET, de l'Académie française. Seule édition augmentée de l'Histoire de la Restauration jusqu'à l'avènement de Louis-Philippe I<sup>er</sup>, par M. Emile DE BONNECHOSE, 1 fort. vol. in-8<sup>o</sup>. Cette édition est aussi la seule qui soit renfermée en 1 vol. in-8<sup>o</sup>.

La première livraison est en vente; elle se compose du tome 1<sup>er</sup> de l'Europe au Moyen-Âge et de l'Histoire de la Révolution française.  
Il paraîtra 2 à 5 volumes par mois, et la collection sera complète en décembre 1858. — On ne paie rien d'avance.

### BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE D'INSTRUCTION ET D'ÉDUCATION.

Cette collection est composée des ouvrages des meilleurs écrivains français et étrangers. Elle traite les matières suivantes : Instruction générale, Religion, Morale, Lecture, Écriture, Grammaire, Géographie, Arithmétique, Géométrie, Mécanique, Physique, Chimie, Histoire naturelle, Rhétorique, Histoire, Littérature, Voyages, Livres d'Éducation à l'usage de l'Enfance et de la Jeunesse.

La Bibliothèque d'instruction forme 56 volumes par an; il paraît 5 volumes tous les mois. — On peut souscrire pour trois mois. Le prix est de 5 fr. pour 9 volumes brochés, et de 6 fr. pour 9 volumes cartonnés.

Chaque volume se vend séparément: broché, 70 centimes; cartonné, 80 centimes.

La première livraison est en VENTE et se compose des ouvrages suivants :

- LA MYTHOLOGIE DE LA JEUNESSE, par M. DE PONGERVILLE, de l'Académie française, 1 vol. in-18, orné de figures.
- CONTES AUX JEUNES NATURALISTES, par M<sup>lle</sup> TREMADEURE, 2 vol. in-18, ornés de 4 figures.

On souscrit chez RIGA, imprimeur-libraire, éditeur, rue Royale; chez J. DESOER, libraire et chez PALANTE.

SOUVENIRS D'UN ENFANT DU PEUPLE, par Michel MASSON, 2 vol. in-18. Prix : 75 centimes le volume.  
AMPUTATION DANS LA CONTIGUÏTÉ DES MEMBRES, par le docteur Ch. PHILLIPS, 1 vol. in-8<sup>o</sup>, orné de seize planches représentant les articulations des membres. Prix : 6 francs. 1090

## VENTE VOLONTAIRE DE **DEUX MAISONS** SITUÉES A LIÈGE,

L'une portant le n. 755, rue de la Wache, l'autre sans numéro, rue de la Régence. Cette dernière maison, nouvellement bâtie avec goût et élégance, se compose d'une très-belle boutique, place à manger y contigue, corridor de dégagement, très-belles caves au-dessous; très-beaux appartements avec cheminées en marbre, glaces et autres décors aux premier et second étages, plusieurs pièces au troisième et beaux greniers. Les fenêtres de la façade sont garnies de persiennes.

Ces deux maisons seront vendues incessamment en l'étude du notaire BIAR, place St-Paul, n. 528, à Liège.

On peut traiter de gré-à-gré avec ledit notaire jusqu'au jour de la VENTE, pour l'une ou les deux maisons.  
Il y aura toute sécurité pour l'acquéreur et de grandes facilités pour le paiement du prix. 100

## GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE LIÈGE DEMANDE EN CONCESSION DE MINES DE

# HOUILLE,

GIGANTES  
SOUS DES TERRAINS D'UNE ÉTENDUE SUPERFICIELLE  
DE  
**579 hectares 85 ares,**  
DÉPENDANS DES COMMUNES DE  
HERSTAL, VOTTEM, MILLEMORTE, LIERS,  
ET VOROUX LEZ-LIERS

Par pétition enregistrée au gouvernement de la province de Liège, le 21 août 1858, sous le n<sup>o</sup> 1786 du répertoire particulier, les sieurs Ferdinand Desoer et Adolphe Lesoinne, tous deux domiciliés à Liège, ont formé une demande en concession de mines de houille gigantesques sous des terrains d'une étendue superficielle de cinq cent septante-neuf hectares quatre vingt-cinq ares, dépendans des communes de Herstal, Vottem, Millemorte, Liers, et Voroux lez-Liers, et dont la délimitation a été indiquée ainsi qu'il suit :

**A L'OUEST,**  
partant de l'arbre Ste-Barbe par une ligne droite longue de douze cents trente mètres environ, aboutissant à l'angle Nord-Ouest des limites de la commune de Vottem.  
**AU NORD-OUEST,**  
de cet angle par une 2<sup>e</sup> ligne droite longue de douze cents vingt mètres environ se terminant à l'angle Nord-Est des mêmes limites, puis par une 3<sup>e</sup> ligne droite longue de deux mille trois cent soixante mètres environ, finissant au chemin de Millemorte à Hermée au point de rencontre des limites de ces deux communes.

**A L'EST,**  
de ce point par une 4<sup>e</sup> ligne droite longue de deux mille trente mètres environ, se terminant à l'angle Nord-Est de la concession de la Petite Bacnure.

**AU SUD,**  
longeant alors, la suite de lignes droites qui servent de limites aux concessions accordées aux Sociétés de la Petite Bacnure et de Bronck et Gaillard-Cheval jusqu'à la rencontre de l'arbre Ste-Barbe, existant près du chemin de Rocour à l'arbre Ste-Barbe, point de départ.

Les pétitionnaires offrent aux propriétaires de la surface l'indemnité qu'il plaira au gouvernement de leur imposer.

## LA DÉPUTATION PERMANENTE DU CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE, EN EXÉCUTION DES LOIS DES 21 AVRIL 1810 ET 2 MAI 1857,

**ARRÊTE :**  
1<sup>o</sup> Les collèges des bourgmestres et échevins de Liège, Herstal, Vottem, Millemorte, Liers et Voroux lez-Liers, feront afficher pendant quatre mois consécutifs la demande en concession ci-dessus analysée; ils feront aussi publier cette demande chaque dimanche, à l'issue de l'office, devant la porte de la maison commune et de l'église paroissiale.  
2<sup>o</sup> Les oppositions et les demandes en concurrence seront admises devant nous jusqu'au dernier jour du 4<sup>e</sup> mois de publication; il pourra être pris au bureau des mines de l'administration provinciale, plus ample connaissance de la demande dont il s'agit.  
3<sup>o</sup> Immédiatement après l'expiration du quatrième mois les autorités susnommées nous adresseront les certificats constatant les publications et affiches, ainsi que les oppositions qui pourront leur être parvenues.  
Le présent sera inséré dans deux des journaux de la province et expédié aux collèges prédesignés.  
Fait à Liège, en séance le 24 août 1858.

Présens : MM. B<sup>on</sup> Vandensteen, gouverneur-président, Delfosse, Scronx, Hubart, Lhonneux, Gouvy, Lekeu et F. N. J. Warzée, greffier.

Pour expédition conforme,  
Le greffier provincial,  
F. N. J. WARZÉE.

## VENTE PAR autorité de justice, SANS REMISE ULTÉRIEURE.

LUNDI 3 SEPTEMBRE 1858 et jours suivans s'il y a lieu, à dix heures du matin, à la maison cotée n. 449, place derrière St-Paul, à Liège,

IL SERA PROCÉDÉ,  
par le ministère de l'huissier soussigné, à la VENTE au plus offrant et dernier enchérisseur et au comptant, d'un

**MOBILIER CONSIDÉRABLE,**  
Consistant en Tables, Chaises, Commodes, hautes et basses Garderobes, Armoires, Bureaux, Lavabo, Encoignures, Canapés, Fautouils, trois Couverts en argent, Bois de lit, Lits de Camp, Matelats, Traversins, Oreillers, Paillasses, Couvertures en laine et en coton, Draps de lit, Linges, Habillemens d'homme, Porcelaine, Cristeaux, Fayence, Tableaux, Gravures, Étainerie, Cuivrierie, Ustensiles de cuisine, Balances, Echelles, Foin, Paille et quantité d'autres Objets trop longs à détailler. L. LÉONARD. 1196

## SOCIÉTÉ ANONYME POUR LA FILATURE DU LIN A LA MÉCANIQUE, ÉTABLIE A MALINES.

Le conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les Actionnaires, que le 5<sup>me</sup> versement à frs. 100 par action, devra être effectué le 1<sup>er</sup> septembre prochain entre 10 et 2 heures, soit chez M. Frédéric DE SAUVAGE, administrateur, rue Féronstrée à Liège, soit chez l'administrateur-gérant soussigné.  
Bruxelles, 11 août 1858.  
DE LA COURT, chaussée de Laeken, n<sup>o</sup> 154.

### VILLE DE LIÈGE. — AVIS.

Le sieur J. Florin demande l'autorisation de construire un four derrière sa maison N<sup>o</sup> 581, au faubourg Ste.-Marguerite.

On peut former opposition dans le délai de quinzaine en s'adressant par écrit à l'administration communale.  
Liège, 24 août 1858.

Le Bourgmestre, J.-J. TILMAN.

## BOURSES.

PARIS, LE 27 AOUT.			
Trois p. c. . . .	80 75	Actions réunies. . . .	—
Quatre p. c. . . .	—	Différée ancienne. . . .	—
Cinq p. c. . . .	111 55	Dito nouv. s. int. . . .	—
Act. de la Banque. 2650	—	Dette active. . . .	21 5/4
Obl. de la vil. de Par. 1105	—	Id. passive. . . .	4 1/2
Emprunt belge. . . .	—	Emp. rom. . . .	102
Société Générale. . . .	—	Rente de Naples. . . .	99 70
Banque de Belgiq. 1445	—	Empr. portugais. . . .	—
Mutualité. . . .	—	Migueliste. . . .	—

LONDRES, LE 24 AOUT.			
3 <sup>o</sup> consolidés. . . .	94 1/4	Différées. . . .	3 5/8
BELGE. 1852, c. . . .	102 1/2	Passives. . . .	4 7/8
HOL. Dette active. . . .	54 3/8	RUSSE. . . .	114 1/2
Portug. 5 p. c. . . .	56 7/8	BRÉSIL. . . .	84 1/4
Id. 3 p. c. . . .	24	MEXICAINS 6 p. c. . . .	24 3/8
Esp. Emp. 1854. . . .	21 3/8		

AMSTERDAM, LE 27 AOUT.			
HOLL. Dette activ. . . .	101 5/8	Certific. à Amster. . . .	—
Dito 2 1/2. . . .	54 5/16	POLOGNE. L. B. 500 . . . .	—
Différée. . . .	—	Pr <sup>o</sup> . L. de Rd. 50 . . . .	—
Billet de change. . . .	24 11/16	ESPAGNE. E. Ard. . . .	20
Obl. synd. d'am . . . .	95	Dito grd. . . .	—
Id. 3 1/2. . . .	—	Dette diff. 1850. . . .	—
S. de C. des P.-B. . . .	167 5/8	" nouv. . . .	—
" nouvelle. . . .	—	" passive. . . .	4 3/4
RUSSE. Hope et Co . . . .	105 3/4	AUTR. Métall. 5. . . .	103 1/4
" 1829. 5. . . .	105 5/4	Brés. Obl. à Lond. . . .	82
Anscr. au gr. livre . . . .	—		

BRUXELLES, LE 28 AOUT.			
Dette active 2 1/2 . . . .	55	Brasseries. . . .	—
Emp. Rothschild. . . .	101 5/8	Tapis. . . .	—
Fin courant. . . .	—	Fer d'Ougrée. . . .	—
Emp. de 50 mill. . . .	91 1/2	Mutualité. . . .	110 5/4
Id. de 57 mil. . . .	75 5/4	S. C. Bruges. . . .	—
Emp. de 1852 (4). . . .	97 1/2	P. Monceaux. . . .	—
Act. de la Soc. G. 828	—	P. Act. Réunies. . . .	—
Emp. de Paris. . . .	—	Borinage. . . .	—
S. de Comm. de c. . . .	—	Houyoux. . . .	—
B. de Belgique. . . .	140	A. Papeterie. . . .	—
C. de S. et Oise. . . .	112 1/2	P. Lits de Fer. . . .	—
Hauts-Fourneaux. 125	—	P. Luxembourg. . . .	—
Banque Foncière. 100 1/2	—	A. Civile. . . .	—
Idem. . . .	100	A. Herve. . . .	—
Fleuu. . . .	—	Ch. de Fer de Col. . . .	—
Hornu. . . .	—	Ch. de B. M. et B. . . .	—
Sclessin. . . .	—	Asphalt. . . .	—
Soc. Nationale. . . .	—	Holl. Dette active. . . .	95 1/2
Levant du Fleuu. . . .	—	Losrenten inscr. . . .	100
Ougrée. . . .	—	Autriche. Métalliq. . . .	106 3/8
Sars-Longscham. . . .	—	Naples. C. Falcon. . . .	93 1/2
Chemin de Fer. . . .	—	Espagne. Ardoin. . . .	19 1/4
Vennes. . . .	—	Fin courant. . . .	—
St-Léonard. . . .	—	Prime un mois. . . .	19 5/8 D. 1 P
Chatelineau. . . .	—	Différée de 1850. . . .	—
Verreries. . . .	—	Idem de 1855. . . .	—
Betteraves. . . .	—	Passives. . . .	—
Verr. de Charl. . . .	—	Brésil. E. de Roth. . . .	—
L'Espérance. . . .	—	Romè. E. de 1854. . . .	101 5/8